

2^{ème} Rencontres Territoriales Hippomobiles
organisées par la FNCT
au Mont Saint-Michel
17 - 18 octobre 2015

Samedi 17 octobre :

Mot d'accueil d'Olivier LINOT - Commission Normande des Chevaux territoriaux
- organisateur de ces 2^{ème} Rencontres Territoriales Hippomobiles -

Présentation des rencontres et bienvenue du Président de la FNCT Jean Claude CARRETIER qui insiste sur le développement des activités en France et souligne l'ouverture sur l'Europe.

1^{er} intervenant, M. François DUFOUR, Vice-Président de la Région Basse - Normandie nous présente la prochaine Région Normandie, au 1^{er} janvier 2016, symbolisée par ce lieu magique qu'est le Mont St Michel. Il évoque la Fête de fin de travaux (20 ans) qui s'est déroulée la veille. Il remercie Olivier LINOT pour son implication depuis l'élevage jusqu'à la valorisation ainsi que son implication dans les jeux équestres mondiaux. Il insiste sur le soutien à la filière d'élevage par des activités autour du cheval. La Normandie est la 1^{ère} région d'Europe en nombre de chevaux. Le commerce doit se fédérer et coopérer, nous devons tous travailler main dans la main. Le retour des Jeux s'est traduit par des visites d'acheteurs de chevaux, 3 délégations par mois, notamment au Pôle hippique de St Lo pour lequel la région a investi 14 millions d'euros.

2^{ème} intervenant : Mme Bernadette LIZET, Ethnologue et chercheuse au CNRS

Olivier LINOT, rappelle que depuis 1999, il a mis des chevaux en place à Trouville. Avec l'appui du Sénateur Ambroise DUPONT, il organise le premier rassemblement des chevaux territoriaux en 2001, auquel Bernadette a participé. Il constate que toutes les communes de France paniquent pour leur budget et que ce n'est pas une période propice pour la mise en place de projets hippomobiles. De plus le 1^{er} concurrent du cheval aujourd'hui, c'est l'électricité par l'émergence des camions électriques. Il précise qu'il faut insister, lors des présentations d'installation de chevaux sur l'impact social, économique et favoriser les motivations locales.

Bernadette rappelle qu'Olivier et Lydia ont de la suite dans les idées, qu'ils ont beaucoup travaillé sur la place du cheval territorial.

Par un diaporama d'archives très intéressant, elle présente une mise en perspective historique depuis la deuxième partie du 19^{ème} siècle avec l'apogée de la traction chevaline en ville jusqu'à nos jours.

En 1910, outre les travaux des champs, les transports routiers, on trouve 14 000 chevaux à Paris. Les vétérinaires jouent un rôle important ainsi que les maréchaux et les bourreliers. La Compagnie Générale des Omnibus effectue de nombreuses recherches sur les colliers, les harnais, la puissance des chevaux et l'alimentation.

Les hommes sont soit cocher d'omnibus, conducteur de fiacre ou cocher privé, soit charretiers, peu de femmes cochères.

Après la disparition des attelages en ville, on constate le maintien d'activités d'attelage dans le spectacle et le sport.

La SPA fait voter la loi Gramont (lutte contre la maltraitance sur la voie publique) favorise l'hippophagie pour donner une valeur aux chevaux trop vieux pour travailler. Elle installe aussi des stations relais de chevaux de renfort dans les rues pentues des villes.

Un retour en ville : Bernadette rappelle la disparition des chevaux depuis 80 ans en ville et précise qu'il faut organiser leur retour de manière professionnelle. Elle souligne l'absolue nécessité de compétences.

2001 : 1^{er} colloque de la commission des chevaux territoriaux Congrès des chevaux Territoriaux

En mars 2001, 1^{er} congrès avec un effet presse, médiatique et une mise en avant scène par les médias. Elle rappelle la richesse et la force des témoignages.

Octobre de la même année, 15 villes avec des services hippomobiles.

Le monde du cheval territorial s'est structuré et développé, grâce à la communication et l'échange, 216 villes en 2012 utilisent le cheval.

Panneau " Attention Cheval ", trois lectures possibles :

1 Le cheval n'est pas dans son élément, il est au milieu des voitures, danger !

2 La sécurité, obligation d'efficacité du meneur

3 Le cheval mérite notre attention, rôle de pacificateur urbain

Bernadette nous laisse avec cette question : Pourquoi et comment on s'installe ou on s'arrête ?

3^{ème} intervenant : Pit SCHLECHTER Président de la FECTU, arrive du Luxembourg pour nous interpeller sur la question « Avancer ou faire du sur-place ? »

Il nous expose une lecture critique de nos démarches

Nous devons adapter notre philosophie ou nous échouons de manière dramatique !

Le cheval en ville nous a-t-il permis de créer des emplois ? Pas sûr, les emplois se sont déplacés, peu de nouveaux emplois créés...

Le cheval en ville est-il plus beau ? Choisissons-nous l'avion parce que l'hôtesse est belle ? Non !

Le cheval en ville fait-il baisser la pollution ? Est-ce que 300 véhicules remplacés par des attelages sont significatifs en terme de pollution ? Non !

Le cheval en ville permet-il de sauvegarder des races menacées ? Non, la plupart des chevaux utilisés sont de race peu menacée et 300 chevaux avec une durée d'utilisation de 10 ans ne représentent qu'un renouvellement de 30 chevaux par an !

Nos adversaires sont l'arrivée des véhicules électriques et la montée en puissance des associations des droits des animaux.

Jusqu'à présent nous avons surtout multiplié les projets et pas toujours les réalisations.

La transition sera réussie quand elle sera irréversible (comme le PC avec la machine à écrire ou le mél avec le fax) et pas soumis à un changement de personne ou de municipalité.

Il faudrait une analyse objective des projets qui ont réussis et de ceux qui ont raté ou se sont interrompus.

Nous manquons d'analyse scientifiques des données.

Il existe des usages modernes et réussis de chevaux en ville qu'il serait bon d'étudier pour éventuellement les transposer comme l'Ile de Juist (Allemagne) et l'Ile de Mackinac (255 cochers, 400 chevaux, Michigan, Etats-Unis)

Écoutons nos adversaires et tirons des leçons de nos échecs !

4^{ème} intervenant : Eric ROUSSEAU Président de la SFET, souligne les problèmes de transmission de renseignements pour les métiers spécifiques comme la vigne. Il rappelle les 24 races d'équidés et 2 registres de mules présentes en France.

Il faut se projeter dans une utilisation moderne du marché. 14 000 nouvelles immatriculations de chevaux de trait par an, soit $\frac{1}{4}$ de l'effectif équin national qui représentent 225 000 animaux sur 1 million d'hectares de prairies.

Les outils majeurs de la valorisation sont les concours de modèles et allures et les concours d'utilisation. Le parcours d'excellence du jeune équidé de travail par la sélection, l'orientation à la naissance, la caractérisation débouche sur la

valorisation du produit. M. ROUSSEAU nous présente les différentes participations de la SFET aux salons et manifestations diverses comme EQUITALYON, salon des Maires, Salon du Cheval de Paris, Salon de l'Agriculture, SIVAL, salons régionaux, Paris Eiffel Jumping, championnat d'Europe de Horse Ball.

Il informe qu'un lien internet va être mis en place pour les recherches par des onglets : www.equides-equipement.fr, www.equides-vacances.fr, www.equides-tele.fr, www.equides-formation.fr sur le site www.sfet.fr.

Une réflexion sur la COP 21 Paris 2015 par la plateforme Énergie Cheval est mise en place par le biais d'une <http://energie-cheval.org/>

Un dossier « Viande » est monté en faveur des chevaux de réforme, 85 % de l'effectif partant à la viande, caractérisation des animaux, traitement correct des animaux à l'abattage.

Il nous parle des « Equitrait Jeunes » : les candidats de 16 à 25 ans, 2 à 5 par équipe, accompagnés de 2 à 3 professeurs des lycées agricoles. La finale 2015 aura lieu au SIA 2016 à Paris.

Il fait le lien avec le prochain intervenant en évoquant le label COCARDE.

5^{ème} intervenant : Yves DECAVELE pour la présentation du label COCARDE.

Deux questions : c'est quoi un professionnel du cheval ? c'est quoi une entreprise du cheval ?

Il rappelle que le CS est une qualification. Il souligne une absence de législation et un manque de professionnalisme dans la filière. Les donneurs d'ordre ont des difficultés à reconnaître les personnes compétentes. Il subsiste des actes manqués et des accidents pénalisants pour la profession.

Un label est de plus en plus nécessaire pour valoriser les professionnels compétents, structurer et accompagner ceux qui en ont besoin. Il évoque une juste promotion des équidés de travail par une démarche profonde de qualité et de professionnalisation.

Il rappelle qu'historiquement, les cochers portaient des cocardes sur leur chapeau (en bois pour les jours de pluie et en tissu pour les autres jours).

A qui se destine la cocarde ?

Toutes structures privée ou publique utilisant la traction attelée ou le portage à des fins économiques. Il a fallu identifier le public et ses besoins : 500 entreprises ont été recensées. Il y a eu une large consultation de nombreux acteurs de la traction et l'organisation de tables rondes en mai 2015..

Comment ça va se passer ?

Il va falloir écrire un cahier des charges qui décrira des compétences techniques, des compétences entrepreneuriales et des moyens techniques minimum mis en œuvre.

Qui va auditer ?

L'ingénierie de la labellisation sera assurée par ECOCERT

Comment juger du matériel et de l'usage ?

Il faudra créer un Comité Label Cocarde juridiquement indépendant. Cette labélisation aura une validité de 2 ans.

Le but est de produire un outil dont la profession a besoin et dont elle se servira.

6^{ème} intervenant : Lola QUITTARD du Conseil des chevaux de Normandie et Eric ROUSSEAU de la SFET (pour une présentation de l'IFCE).

Ils soulignent qu'il faut s'appuyer sur les territoires délimités par le conseil des chevaux.

Depuis 1997, en Normandie, 6 agents sont employés, ce qui est très rare.

Dans d'autres Régions, 1 ou 2 voire 1/2 agent pour cette mission.

Les points : les missions - dynamiser, fédérer et représenter la filière équine régionale, développer la reconnaissance, structurer le réseau professionnel, soutenir projet d'installation, valoriser la filière par les actions auprès des collectivités, médias, le public, les services de l'état, rend avis au fond éperon sur projet et représentation dans les instances comme MSA, SAFER, CESER, chambre agriculture.

La filière : 12 900 emplois - 5 000 entreprises - + de 90 000 équidés - 3 700 éleveurs.

La Normandie est le berceau de 2 races de traits : Cob et Percheron.

193 élevages trait - 201 éleveurs - 48 étalons - 714 saillies - 606 poulinières
57 % des éleveurs n'ont qu'une jument.

Trait Normand et ses missions !

- Fédérer les acteurs Chevaux de trait en région, développer élevage et utilisation, amélioration typicité des races pour promouvoir un élevage de qualité/excellence de la Normandie.
- Organisation de la Route Suisse Normande en Septembre
- Organisation de concours
- Recensement des acteurs Énergie Cheval
- Recensement de matériels présents dans les associations pour constituer un catalogue et permettre la valorisation de ces derniers par des présentations ponctuelles
- Centralisation des demandes de chevaux émanant de l'étranger
- Organisation de journées de sensibilisation pour les jeunes dans les lycées
- Participation au centre de ressources sur l'énergie cheval/ CNCT

Aides disponibles :

Aides région

Feader 2014-2020 (mesures équines et asines)

Dispositifs des pays (Leader fonds souple financement 100 % collectivités locales)

Eric ROUSSEAU pour Françoise LUMALE (IFCE HENNEBONT) souligne que le cheval est une énergie renouvelable. Il rappelle les 9 races de trait et 2 de mules.

7^{ème} intervenant : Jean Louis CANNELLE pour le CERRTA.

Il nous parle du bien-être animal, sujet dans l'air du temps : classification des chevaux en animaux de compagnie. Il ne faut pas commettre d'erreur et définir le cadre du bien-être animal.

Pit prend la parole pour nous rassurer sur la situation actuelle en Europe. « le rapport ne dit pas que les chevaux ne doivent pas travailler »

Le seul point qu'il a trouvé positif c'est la limitation du temps de travail à 6 heures par jour pour les chevaux. C'est difficile à appliquer par rapport au temps de travail des hommes.

Jean Louis rappelle le rôle fondamental de la FECTU. Il indique un document très intéressant : projet de fin d'études sur le blog CNCT Aix en Provence sur l' « Utilisation du cheval territorial ».

Il faut réglementer l'usage du cheval, tout ce qui concerne le cheval : matériel tiré, tracté, capacité de traction du cheval, coefficient de traction, tout cela doit faire partie de la formation CS (900 heures).

Jean Louis nous recommande deux ouvrages : « Le cheval et la pierre » et « le cheval dans la vie quotidienne » de Bernadette Lizet.

Il rappelle aux constructeurs que les voitures doivent être en adéquation avec les chevaux et le lieu de prestation. Il faut être attentif au temps de travail du cheval ainsi qu'à l'habit du cheval, harnais et colliers. Il explique les essais avec le capteur Equimetrix : 5 colliers différents sur le même cheval dans la même situation.

Il indique que le travail de la Compagnie des omnibus dans ce sens est à réactualiser.

Quel matériel pour quel usage ?

Aspect fondamental de la formation : Problème de mal être du cheval territorial en rapport avec la gestion des chevaux, les pluri-meneurs avec leur problématique propre ainsi que l'adaptation du matériel.

Aspect incontournable : utilisation de la méthode de menage Archenbach

8^{ème} intervenant : Deny FADY pour HIPPOTESE.

L'association Hippotese a été créé en 1986 par la réunion du CEP Savoie et du groupe ARTAP de Franche Comté. Depuis l'association mène de nombreuses

recherches sur le matériel, les harnais et plus généralement, tous les aspects techniques de l'utilisation du cheval de travail.

Deny nous présente à l'aide d'un Power-Point le dernier travail de l'association Hippotese sur l'étude (depuis un an) d'un porte-outils de maraîchage : Le NéoBucher.

Avant tout, il explique l'aspect collectif et le libre accès aux résultats des recherches de l'association, à travers le blog (hippotese.free.fr/blog), le journal Hippobule et la lettre mensuelle HippoNews.

Le projet NéoBucher : Ce porte-outils est inspiré du Bucher qui était un porte-outils suisse (1930-1960), adapté à la culture des légumes de pleins champs et au maraîchage.

Il avait des caractéristiques uniques : Relevage d'outils, châssis simple, travail sur 2 rangs, 2 système de correction de trajectoire et restait utilisable à 1 cheval. Hippotese l'a redécouvert et testé puis utilisé à partir de 1990.

Entre 2000 à 2008, Hippotese a importé plus de 20 porte-outils Bucher d'occasion de Suisse jusqu'à en épuiser la source.

De là est née l'idée de refabriquer cet outil ?

En effet, depuis 2010, beaucoup de nouveaux porte outils sont apparus mais aucun n'a toutes les qualités du Bucher.

Été 2014 : Hippotese fait réaliser les plans du Bucher existant.

Octobre 2014 : Rencontre entre Hippotese et l'Atelier Paysan (coopérative d'autoconstruction). Les 2 structures qui travaillent toutes deux en licence libre : « Creative Common » s'associent en vue de concevoir un Bucher autoconstructible (simplification de l'outil). Le NéoBucher est né.

Février 2015 : stage auto-construction Hippotese-Atelier-Paysan : 13 stagiaires, 3 jours, plus de 300 heures, 2 prototypes de NéoBucher réalisés .

Fin février 2015 présentation au Salon International de l'Agriculture de Paris

Mars 2015 : lancement d'une collecte de financement participatif sur KissKissBankBank.com et présentation d'un prototype à l'Assemblée Générale de la FECTU (Italie).

Avril 2015 : 1 retour en atelier et amélioration du système de relevage

Mai 2015 : Essais intensifs

Juin 2015 : 2ème retour en atelier, améliorations, succès du financement participatif (8000 €)

Juillet/août 2015 : 2^{ème} série d'essais intensifs

Fin août 2015 : 3ème retour en atelier, améliorations

Septembre 2015 : présentation au Salon Tech&Bio à Valence (Salon International Professionnel sur l'Agriculture Biologique, 14 000 visiteurs professionnels).

Octobre 2015 : mise en plans des modifications.

Novembre 2015 : réalisation du prototype de pré-série.

Début 2016 : diffusion et multiplication.

Bernadette LIZET conclue en soulignant qu'il faut absolument réinstaller des maraîchers dans les zones péri-urbaines, c'est important pour le lien social dans la ville.

DIMANCHE 18 OCTOBRE 2015 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FNCT

Présentation d'Olivier LINOT de la FNCT avec ses objectifs, il présente le parcours de la décision territoriale, les acteurs : SFET, IFCE, le Haras du Pin Il annonce la création d'une commission dans chaque région.

Les présidents des commissions des chevaux régionaux seront membres d'office de la FNCT.

M. LELIEVRE, Maire de la Chapelle Gaceline, est favorable pour porter la commission régionale Bretagne, avec le soutien de l'association « Faire à Cheval », de par son Président Stéphane GALLET

M. REBULARD expose le problème de trouver des cochers compétents issus de bonnes formations, les chevaux et le matériel étant existants.

M. SEGAUD de la Chaise Dieu précise qu'il faut créer un nouveau métier et annonce la journée de démonstration de tonte du 30 octobre prochain à la Ferté Vidame (Eure) avec du matériel Bernard MICHON.

Le Maire de la Chaise Dieu demande que les tests de CO2 soient effectués sur les activités hippomobiles pour avoir un comparatif à produire sur des montages de projet.

Sylvie SAGNE, Co-Président de la FNCT fait une présentation de la réorganisation de la nouvelle FNCT : un représentant par région, Bretagne

M. LELIEVRE avec le soutien de Fer à Cheval, M. Pascal LANDREAT pour la région Alsace-Champagne, Rhône-Alpes-Auvergne avec le soutien de l'association Rhône Alpes, Midi Pyrénées avec l'accord de la ville de Vendargues, Vincent PELLERIN Poitou Charentes, Normandie Olivier LINOT et enfin Ile de France. A développer : Nord et le Centre.

Sylvie établie un calendrier des Rencontres à venir (Salons, événements)

Elle soulève les problèmes : adaptation du matériel par les constructeurs aux différentes activités, la nécessité d'adapter la fédération aux changements d'échelles administrations, nouveau découpage régional, nouvelles communalités.

La qualification du personnel, comment faire les nécessaires montées en compétence ? L'adaptation des structures de formation (passerelle avec d'autres métiers), Énergie Cheval/ rejets CO2, bilan CO2 des collectivités, comparaisons entre la traction cheval et les autres modes de mobilité.

CONCLUSION : Remerciements d'Olivier LINOT pour la présence de tous à ces deux journées de rencontres

Annie FLACELIERE